

Compte-rendu de réunion

Ce document tient lieu de compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le **samedi 25 février 2023 à 9 h 30 à la Mairie de Jumièges.**

Étaient présents :

Monsieur DELALANDRE Julien, Maire

Madame PORTAIL Nathalie, Maire-Adjoint

Monsieur PENNA Wandrille, Conseiller Municipal

Monsieur PATIN Loïc, Propriétaire de la Chèvrerie du Courtil

Monsieur le Maire désire avant tout échanger afin de répondre aux inquiétudes et interrogations de M. Patin.

Selon M. Patin le projet non explicite est inquiétant pour son activité d'agriculteur car Mme Portail aurait dit : « Pas d'usage possible ».

Il demande une veille foncière et précise la nécessité de protéger l'emploi.

M. Patin ajoute que « Terres de Jumièges » propose déjà des jardins partagés et travaille également avec le SIVU.

Madame Portail reprend les différents points évoqués par mail

- En ce qui concerne le projet non explicite :
Pourtant déjà exposé fin mai 2022 à Terres de Jumièges en la présence de MM. Patin et Duthil, Mmes Kleindienst, Rouquette et Portail. De plus, le calendrier et le plan ont été exposés avant d'être envoyés à la Métropole Rouen Normandie avec, pour objectif, démarrage en fin d'année 2022.
- Le but étant de :
 - Préserver le verger (dont les sujets ont plus de 25 ans) ayant subi un usage inapproprié et dégradant
 - Développer tout en lui donnant un but nourricier et de partage avec les associations, les habitants et le SIVU
 - Sauvegarder les variétés
- Mme Portail précise que la reprise des herbages se fait en fin d'année et non à la Saint Michel (le 29 septembre) qui concerne les terres cultivées ou en vente.

Elle ajoute avoir échangé par téléphone le jeudi 16 février, insistant sur le fait que la réflexion sur l'usage était conduite avec M. le Maire. Celui-ci étant en congés jusqu'au samedi 18, le rendez-vous a été pris pour le 21 février. La réunion de Terres de Jumièges ce samedi 25 démontre une réactivité certaine.

Madame Portail rappelle que :

- Une demande de retrait des clôtures a été réitérée le 11 janvier en présence de Monsieur Lemoine, suivie d'un mail le 16 février.
- Une action est déjà menée avec M. Patin (suivie d'acquisition) et qu'elle travaille sur le vigifoncier.

- Le foin des noues est fait depuis 2 ans par un agriculteur en retraite, sans casse du matériel
- Aucun projet n'est fixé à la base mais évolue avec les moyens ; pour exemple, les jardins partagés non destinés initialement à cet endroit.

Divers échanges ont suivi :

- Jardins partagés
- Conseil du Département
- Veille foncière / Métropole Rouen Normandie (déjà très bien faite, précise M. Patin)
- Terrains de proximité à prendre seul et/ou associer avec d'autres professionnels (Maraîchers, Pension pour chevaux...)

Monsieur le Maire mentionne les différents usages possibles :

- Foin
- Pâturage hors de la zone où il y a des arbres, possible dans les zones creuses du verger mais clôtures à mettre.
- Élevage de canards mais pas d'ovins, ni de caprins, ni d'équidés sur la zone verger, mais possible en pourtour.

Il ajoute qu'il y aura la mise en place d'un passage contre la propriété de M. Patin (raccourci entre la chèvrerie et les jardins partagés).

Le projet sera étudié au fur et à mesure avec M. Patin et d'autres partenaires lors de la réunion de travail.

M. le maire et Mme Portail invitent M. Patin à sérieusement considérer la location de terrains situés à proximité de son exploitation dans le but de la pérenniser et de potentiellement la développer.

Monsieur le Maire insiste sur la nécessité de signer une convention, comme déjà demandé en début de mandat et conditionnant l'usage annuel des terrains communaux entre les deux parties. M. Patin y consent.